

On vous en parle

## COMPLÉMENT INDEMNITAIRE ANNUEL UN RATTRAPAGE PRÉVU!

Au mois de décembre dernier, nous alertions que le retard de nomination au grade d'ASPTS principal porterait préjudice aux agents sur le montant de leur C.I.A.

COMPLÉMENT INDEMNITAIRE ANNUEL UN RETARD AU PRÉJUDICE DES AGENTS! Le 15 octobre 2020, 77 ASPTS ont été promus ASPPTS avec effet rétroactif au 1er janvier C'est sur ce nouveau grade 2020. que le C.I.A. 2020 doit être déterminé. Hors le T.G. de nomination étant paru après sollicitation services, le montant moyen de l'ancien grade a été UN TAUX MOYEN INFÉRIEUR À CE QU'ONT DROIT LES considéré! Nous avons alerté la D.R.C.P.N. de cette nous avons aierie la U.K.C.P.N. de certe anomalie et demandé d'aviser les services changements de grade pour le C.I.A. UN MANQUE D'ANTICIPATION QU pour qu'ils NOUS CONDAMNONS! sripat PTS www.snipat.com

Sous notre impulsion, un recours collectif a été engagé en début d'année.

Ce 15 avril 2021, au cours du C.T.R.P.N., nous avons à nouveau rapporté cette anomalie au D.G.P.N. et au D.R.C.P.N.

UN ENGAGEMENT A ÉTÉ PRIS POUR RÉPARER CETTE INJUSTICE!

> « C'est un retard de gestion qui n'est pas du ressort des agents et ils n'ont pas à être pénalisés »

> > Simon BABRE D.R.C.P.N.

## SNIPAT, LE SYNDICAT QUI VOUS DÉFEND!



snipat PTS (groupe privé)

www.snipat.com

